

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB  
OBJET

Label de la Région Ile-  
de-France pour « le  
patrimoine d'intérêt  
régional »

DATE  
D'AFFICHAGE

01 octobre 2024

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

25

votants

35

N° D\_124\_2024 (Direction des Affaires Culturelles)

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 23 septembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, Mme CORNEILLAN, Mme MAIROT, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. REGUIG représenté par M. BELEK, M. STUTZ représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par Mme CORNEILLAN, Mme LACHEMI représentée par Mme MEUNIER, Mme SONI MAZOUZI représentée par Mme CHOISY, M. ALBOUY représenté par M. JÉGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ANKAOUA, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : M. ASFAUX

~~~~~

Un label pour « le patrimoine d'intérêt régional » décerné aux bâtiments ou ensembles non protégés au titre des Monuments Historiques et présentant un intérêt patrimonial avéré pour la région a été créé en 2017 par la Région Ile-de-France.

Une fois décerné ce label permet aux propriétaires publics et privés de sites franciliens de prétendre à 2 aides :

- l'une permet de financer les travaux de restauration et d'aménagement,
- l'autre de valoriser et de faire découvrir le petit patrimoine francilien.

C'est à ce titre que la Ville Montereau envisage de candidater en vue de l'attribution de ce label pour **un four en briques réfractaires** construit aux alentours de 1865 qui se situe « rue du Tertre Blanc ». Il est le témoin d'un riche passé industriel de la ville pouvant faire l'objet d'un projet de restauration et de valorisation ; Montereau fut en effet de longue date, un des grands rassemblements, pour « la France du Centre Nord », d'usines de poteries, de tuiles et briques (« produits rouges »), briques réfractaires, piperie, faïences.

Ce four dont la ville est propriétaire, identifié comme un bien remarquable et éligible pour l'obtention de ce label régional, bénéficierait ainsi d'un soutien pour sa conservation en tant que de besoin, et participerait au développement de l'attractivité touristique à Montereau à l'occasion de la création d'un parcours sur son histoire industrielle.

.../...

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 077-217703057-20240930-D\_124\_2024-DE



suite de la délibération n° D\_124\_2024

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission du 24 septembre 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- **D'APPROUVER** la demande de candidature au label,
- **D'AUTORISER** le maire ou son représentant à signer tous documents y afférent



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'James Chéron'.

James CHÉRON